

RAPPORT ANNUEL 2009
BANQUE FIGUET & CIE S.A.



MESSAGE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Après la crise financière de l'année précédente, 2009 s'est finalement montrée une année de rebond sur pratiquement toutes les classes d'actifs. Les plans de relance des gouvernements ont redonné confiance aux investisseurs et ont commencé à porter leurs fruits dès le deuxième trimestre.

Le total des avoirs en dépôt a augmenté de 11 % par rapport à fin 2008 pour s'élever à CHF 4,7 milliards incluant un apport de net new money de CHF 145 millions, ce qui traduit la confiance de notre clientèle. Les produits ont cependant diminué de 21% à CHF 43,9 millions, résultants de plusieurs facteurs. D'une part, en raison de la réduction du volume des avoirs des clients qui furent sérieusement influencés par les marchés financiers de fin 2008 et du premier trimestre 2009. D'autre part, la clientèle a souhaité être plus conservatrice en diminuant ses risques d'investissement. De plus, la forte baisse des taux d'intérêt a eu un fort impact sur le bénéfice. Les charges ont été parfaitement maîtrisées, enregistrant une baisse de 8% par rapport à l'année précédente, ce qui a permis d'atteindre un résultat net de CHF 5,3 millions en recul de 48% par rapport à 2008. Le bilan de la banque a augmenté de 65% par rapport à 2008 pour arriver à 959 millions. Cette forte hausse est liée à un afflux de liquidités suite à la diminution des investissements des clients notamment dans les placements fiduciaires.

En cours d'année, la banque a transformé certains fonds internes en fonds de placements autorisés à la vente au public en Suisse. Compte tenu des excellentes performances de ces fonds, cette démarche vise à offrir une véritable opportunité aux investisseurs de bénéficier de notre compétence en matière de gestion. Nos départements de la gestion privée, institutionnelle et des gérants indépendants ont connu un fort développement ce qui leur a permis de consolider leurs équipes. Notre établissement a pu accueillir de nouveaux gestionnaires qui ont saisi l'opportunité de rejoindre une banque à taille humaine. En clarifiant sa stratégie de développement, la Direction générale s'est positionnée en souhaitant développer et élargir ses services en Suisse romande. Elle a décidé de fermer son bureau de représentation de Hong Kong qui n'obtenait pas les résultats attendus.

Malgré le contexte difficile de cette année marquée par les pressions sur le secret bancaire, à la limite de la crise institutionnelle, nous avons réussi à maintenir le cap et nos performances n'ont cessé de s'améliorer. De même, notre actionnaire majoritaire, la Banque Cantonale Vaudoise, a vu son rating AA - de Standard & Poors rester stable. Au début du mois d'avril 2009, Christopher Preston a rejoint la Banque en tant que Président de la Direction générale. La fonction de Président du Conseil d'administration qu'il occupait auprès de la Banque fut reprise par Olivier Steimer, déjà Président du Conseil d'administration de la BCV.

Nous tenons à remercier nos clients pour leur confiance et leur fidélité, ainsi que tous nos collaborateurs pour leur travail, leur engagement et leur loyauté.

POLITIQUE DE PLACEMENT

L'année 2009 fut décisive en termes de politique d'investissement. En effet après 2008, année particulièrement difficile, la tentation était grande pour bon nombre de stratégies d'appliquer une politique extrêmement défensive et d'éviter à tout prix les actifs financiers supposés plus risqués.

En ce qui nous concerne, ce sentiment de fin du monde nous est apparu au contraire comme une source d'opportunités, eu égard aux moyens mis en œuvre par les gouvernements et les volontés généralement exprimées de sauver le système financier. La forte stimulation des autorités à travers le monde, l'absence d'inflation et le retour anticipé de la croissance nous ont ainsi semblé constituer un environnement particulièrement favorable à une surperformance des actifs considérés comme plus risqués. Les importantes liquidités parquées dans des fonds monétaires très peu rémunérés plaidaient également pour une poursuite du rallye boursier.

Les choix opérés dans notre stratégie de placement, à savoir la réduction de la duration obligataire gouvernementale, un accroissement de la part des obligations «corporate», une augmentation de la pondération des actions en faveur de marchés et secteurs plus cycliques, ainsi qu'une augmentation du poids des monnaies périphériques au détriment des monnaies de réserve comme le dollar US se sont avérés payants. Ces décisions, mises en œuvre dans nos fonds de même que dans les portefeuilles de nos clients, ont permis de générer d'excellents résultats tant au niveau de la performance absolue que vis-à-vis de la concurrence.

Concernant les perspectives 2010, la croissance mondiale devrait connaître un rythme plus soutenu, après un net repli en 2009. Néanmoins, les disparités entre zones devraient être importantes avec une croissance forte dans les pays du BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) et plus contenue dans les pays développés. Ces derniers ont bénéficié d'un rebond de l'activité grâce à un niveau d'inventaires bas et de la reprise dans l'automobile, soutenue par les aides publiques. Après l'embellie des mois passés, la confiance des industriels plafonne dans plusieurs pays. L'évolution des carnets de commande et de la production risque d'être moins forte, même si les comparaisons sur un an seront plus favorables.

La situation sur le marché de l'emploi pourrait encore préoccuper les ménages dans les pays industrialisés un certain temps, ce qui devrait peser sur la consommation et alimenter un redressement de l'épargne et la poursuite du désendettement.

Dans cet environnement, les politiques économiques devraient continuer de soutenir l'activité. Des pays ont ainsi décidé de prolonger certaines mesures (aides au chômage de longue durée, crédit d'impôt à l'immobilier) et, au Japon, une nouvelle version du plan de relance a été annoncée pour sortir de la déflation.

Les indices de prix devraient remonter mécaniquement aux Etats-Unis et dans la zone Euro en raison de la volatilité des devises et des prix de l'énergie. Néanmoins, l'inflation devrait rester faible compte tenu du chômage élevé et des capacités de production inutilisées dans l'industrie. Mais les taux gouvernementaux pourraient malgré tout se tendre sur fond de remontée des anticipations inflationnistes.

Le contexte plus risqué offre encore des opportunités, même si celles-ci s'annoncent plus volatiles et d'un moindre potentiel. Outre le redressement économique, l'amélioration des résultats des sociétés se confirme, et les liquidités restent abondantes et peu rémunérées.

GESTION PRIVÉE

La baisse historique des marchés financiers en 2008 s'est poursuivie jusqu'en fin du premier trimestre de 2009, et la clientèle privée des institutions bancaires suisses a été fortement déstabilisée par les attaques répétées contre le secret bancaire helvétique.

Dans ce contexte qui a mis à mal les nerfs des investisseurs, notre Banque, une fois de plus, s'est démarquée de la concurrence, en misant sur une remontée des actions, au moment précis où le consensus privilégiait la prudence pour ne pas dire le conservatisme extrême.

Cette stratégie claire, de même que l'excellente relation personnelle entretenue avec notre clientèle en raison de notre taille humaine, a permis de conclure l'exercice sur un afflux net positif en 2009, ce malgré l'impact du Scudo Fiscale sur la marche des affaires de notre succursale de Lugano. Nos excellents résultats de gestion ont ainsi fait progresser le volume de la masse de la clientèle privée de 274 millions.

Notre Banque, afin de mieux faire connaître ses résultats réjouissants de gestion, a aussi déployé ses efforts pour transformer plusieurs de ses fonds internes en fonds de placements autorisés à la vente au public en Suisse, en collaboration avec Gérifonds, société de référence d'administration et de direction de fonds, également membre du groupe BCV.

Nos efforts se sont portés aussi sur l'engagement de nouveaux talents dans la Gestion Privée. Nous sommes fiers d'avoir ainsi recruté plusieurs gestionnaires confirmés et très motivés, en provenance d'établissements reconnus en Suisse.

Pour répondre encore mieux à notre souci constant de servir notre clientèle toujours plus efficacement, nous avons modifié notre organigramme, en créant la fonction de responsable de la Gestion privée, assumée par Philippe Bacharach, membre de la Direction générale.

GESTION INSTITUTIONNELLE

SURPERFORMANCE RENOUVELÉE ET AUGMENTATION DES AVOIRS

Notre stratégie d'investissement a correctement anticipé une inversion de tendance sur les marchés financiers en début d'année. L'augmentation du risque dans les portefeuilles décidée à l'époque s'est révélée judicieuse, à savoir une augmentation globale du risque par la réduction de la durée et de la qualité de crédit des titres obligataires, un relèvement de la pondération des actions en faveur de marchés et secteurs plus cycliques, ainsi qu'une augmentation du poids des monnaies périphériques au détriment des monnaies de réserve.

Ces décisions ont abouti à d'excellentes performances en absolu. Cela nous a également permis d'augmenter, cette année encore, notre surperformance à long terme par rapport aux indices de référence, notamment dans le domaine des mandats équilibrés de type LPP et les mandats en obligations internationales. A ce sujet, il faut relever les bons résultats de notre fonds en obligations internationales, le Piguet Global Fund – International Bonds, qui a permis à la Banque d'obtenir deux trophées Lipper récompensant la qualité de sa gestion obligataire.

Ces bonnes performances répétées sont certainement à l'origine des nouveaux mandats décrochés durant l'année 2009. Elles nous permettent également d'envisager l'avenir de cette activité avec optimisme. Nous sommes en effet convaincus des bienfaits de la gestion active pour une institution de prévoyance. A la Banque Piguet, ce style de gestion se base sur une philosophie d'investissement qui privilégie d'abord la protection du capital et une stratégie de convictions qui prône l'indépendance d'esprit et la méfiance vis-à-vis des effets de mode.

GÉRANTS INDÉPENDANTS

UN DÉVELOPPEMENT RÉJOUISSANT ET UNE CONFIANCE ACCRUE

Au lendemain d'une crise financière sans précédent, 2009 n'a pas non plus été de tout repos pour les gérants indépendants. En cette période troublée de pression sur le secret bancaire, ils ont continué d'accorder la plus grande attention à la gestion du patrimoine de leurs clients et le rebond des marchés, dès avril, leur a permis de redonner des couleurs aux performances des comptes. Dans ce contexte, le support de notre établissement fut déterminant pour assurer un service professionnel et efficace.

C'est grâce au caractère strictement helvétique de notre banque et à une relation de proximité avec eux que beaucoup de nouveaux gérants indépendants nous ont accordé leur confiance cette année. La masse en dépôt a augmenté de 22 %, dont 12 % d'apports nets, ce qui dénote l'intérêt des gérants indépendants pour les services que nous offrons, dans le cadre d'une relation harmonieuse et sereine.

Pour faire face à cette demande croissante, le département des gérants indépendants s'est adapté et réorganisé de façon à répondre au mieux à leurs attentes.

ORGANES DE LA BANQUE AU 31 DÉCEMBRE 2009

Conseil d'administration

Président

Olivier Steimer	Président du Conseil d'administration de la Banque Cantonale Vaudoise
-----------------	--

Vice-président

Bernard Lachenal	Avocat
------------------	--------

Membres

Arnold Meilland

Christian Pella	Chef du département juridique de la Banque Cantonale Vaudoise
-----------------	--

Philip Seligman-Schuerch	Economiste
--------------------------	------------

Direction générale

Christopher E. Preston	Président de la Direction générale
------------------------	------------------------------------

Claude Figeat	Directeur général, Administration
---------------	-----------------------------------

Jacques Apothéloz	Directeur, Gérants indépendants, Trading/Informatique
-------------------	---

Philippe Bacharach	Directeur, Gestion privée
--------------------	---------------------------

Michel Menoud	Directeur, Analyse financière
---------------	-------------------------------

Organe de révision

PricewaterhouseCoopers S.A.

**CHIFFRES CLÉS DE LA BCV, NOTRE ACTIONNAIRE MAJORITAIRE,
AU 31 DÉCEMBRE 2009**

Bilan (en millions de francs)

Total du bilan	35 733
Avances à la clientèle	24 312
Dépôts de la clientèle et emprunts	29 517
Fonds propres	3 222

Résultat (en millions de francs)

Bénéfice brut	470
Bénéfice net	301

Masse sous gestion en dépôt (en millions de francs) 76 209

Effectif total (en unités de travail à plein temps) 1 939

Données boursières (en francs)

Cours le plus haut	427.00
Cours le plus bas	260.00

Structure du capital

Etat de Vaud	66.95 %
Public	33.05 %

Participation BCV au capital de la Banque Piguët & Cie S.A. 85 %

COMPTES ANNUELS

BILAN AU 31 DÉCEMBRE
(avant répartition du bénéfice)

	CHF	
	2009	2008
Actifs		
Liquidités	10 779 370.99	7 611 871.89
Créances résultant de papiers monétaires	5 346.78	22 631.56
Créances sur les banques	629 543 308.60	186 896 362.57
Créances sur la clientèle	115 982 028.22	181 310 077.82
Créances hypothécaires	166 102 847.00	144 495 097.00
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	523 035.63	650 329.32
Immobilisations financières	12 520 634.85	12 282 553.57
Participations	182 947.90	182 947.90
Immobilisations corporelles	12 076 000.00	12 693 000.00
Comptes de régularisation	3 502 692.40	3 263 245.00
Autres actifs	7 491 884.18	32 403 304.22
Total des actifs	958 710 096.55	581 811 420.85
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés	526 602 706.65	170 039 798.14
Passifs		
Engagements résultant de papiers monétaires	147 202.59	5 823.88
Engagements envers les banques	21 149 843.11	77 696 994.96
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	9 981 468.40	6 181 297.52
Autres engagements envers la clientèle	793 236 972.65	339 382 654.67
Comptes de régularisation	6 235 584.15	8 660 682.98
Autres passifs	9 801 823.07	34 080 565.00
Correctifs de valeurs et provisions	9 141 004.55	9 058 579.23
Réserves pour risques bancaires généraux	3 000 000.00	3 000 000.00
Capital social	20 000 000.00	20 000 000.00
Réserve légale générale	10 880 000.00	10 680 000.00
Réserve pour propres titres de participation	13 483 556.00	11 323 353.00
Autres réserves	56 316 444.00	51 576 647.00
Bénéfice reporté	64 822.61	49 259.73
Bénéfice de l'exercice	5 271 375.42	10 115 562.88
Total des passifs	958 710 096.55	581 811 420.85
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés	22 921 969.88	80 935 390.82

OPÉRATIONS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE

Hors bilan	CHF	
	2009	2008
Engagements conditionnels	25 693 771.53	11 834 149.91
Engagements irrévocables	3 259 000.00	1 692 000.00
<hr/>		
Instruments financiers dérivés		
Montants des sous-jacents	464 125 040.88	925 537 604.02
Valeurs de remplacement positives	5 960 507.03	31 260 114.73
Valeurs de remplacement négatives	7 152 717.01	31 982 919.42
Opérations fiduciaires	372 753 494.23	502 962 949.43

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE

	CHF	
	2009	2008
Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire		
Résultat des opérations d'intérêts		
<i>Produit des intérêts et des escomptes</i>	8 194 596.96	13 443 924.76
<i>Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières</i>	219 560.41	335 056.90
<i>Charges d'intérêts</i>	-1 862 464.11	-4 054 888.81
Sous-total résultat des opérations d'intérêts	6 551 693.26	9 724 092.85
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
<i>Produit des commissions sur les opérations de crédit</i>	156 989.88	143 315.69
<i>Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements</i>	34 148 655.21	41 821 833.01
<i>Produit des commissions sur les autres prestations de service</i>	1 069 156.61	1 260 233.78
<i>Charges de commissions</i>	-4 304 843.37	-4 321 978.52
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service	31 069 958.33	38 903 403.96
Résultat des opérations de négoce	6 018 869.78	6 912 022.47
Autres résultats ordinaires		
<i>Résultat des aliénations d'immobilisations financières</i>	-20 324.82	0.00
<i>Produit des participations</i>	97 647.20	71 887.95
<i>Résultat des immeubles</i>	8 989.00	9 309.00
<i>Autres produits ordinaires</i>	160 170.23	236 345.06
<i>Autres charges ordinaires</i>	-10 775.62	0.00
Sous-total autres résultats ordinaires	235 705.99	317 542.01
Total des revenus de l'activité bancaire ordinaire	43 876 227.36	55 857 061.29
Charges d'exploitation		
<i>Charges de personnel</i>	-24 578 332.57	-26 862 145.60
<i>Autres charges d'exploitation</i>	-10 964 769.45	-11 861 785.02
Sous-total charges d'exploitation	-35 543 102.02	-38 723 930.62
Bénéfice brut	8 333 125.34	17 133 130.67
Amortissements sur l'actif immobilisé	-1 313 999.41	-1 385 470.39
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	-71 614.21	-3 431 242.00
Résultat intermédiaire	6 947 511.72	12 316 418.28
Produits extraordinaires	173 577.15	1 256 447.40
Charges extraordinaires	-12 498.70	-59 284.80
Impôts	-1 837 214.75	-3 398 018.00
Bénéfice de l'exercice	5 271 375.42	10 115 562.88

TABLEAU DE FINANCEMENT (EN MILLIERS DE CHF)

	2009			2008		
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Solde	Sources de fonds	Emplois de fonds	Solde
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)						
Résultat de l'exercice	5 271	–		10 116	–	
Amortissements sur l'actif immobilisé	1 314	–		1 385	–	
Correctifs de valeurs et provisions	846	764		3 826	420	
Comptes de régularisation actifs	–	240		1 736	–	
Comptes de régularisation passifs	–	2 425		–	5 584	
Autres rubriques	24 911	24 278		23 069	23 620	
Dividende de l'exercice précédent	–	3 000		–	6 000	
Solde	32 342	30 707	1 635	40 132	35 624	4 508

Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé

Autres immobilisations corporelles	–	697		–	1 029	
Solde	–	697	–697	–	1 029	–1 029

Flux de fonds de l'activité bancaire

Opérations à moyen et long termes (> 1 an)						
Engagements envers les banques	10 000	–		–	–	
Autres engagements envers la clientèle	–	1 350		–	2 624	
Créances sur les banques	–	2 618		–	1 000	
Créances sur la clientèle	–	73 741		3 973	–	
Créances hypothécaires	–	25 765		–	5 533	
Immobilisations financières	–	5 244		–	9	
Opérations à court terme						
Engagements résultant de papiers monétaires	141	–		–	664	
Engagements envers les banques	–	66 547		15 797	–	
Fonds d'épargne et de placement	3 800	–		4 115	–	
Autres engagements envers la clientèle	455 205	–		41 618	–	
Créances résultant de papiers monétaires	17	–		–	20	
Créances sur les banques	–	440 029		–	27 642	
Créances sur la clientèle	139 069	–		–	45 541	
Créances hypothécaires	4 157	–		10 546	–	
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	127	–		–	451	
Immobilisations financières	5 007	–		102	–	
Solde	617 523	615 294	2 229	76 151	83 484	–7 333

Etat des liquidités

Liquidités	–	3 167		3 854	–	
Solde	–	3 167	–3 167	3 854	–	3 854

Total sources de fonds	649 865			120 137		
Total emplois de fonds		649 865	–		120 137	–

ANNEXE

1. Commentaires relatifs à l'activité et mention de l'effectif du personnel

Généralités

La Banque Piguet & Cie S.A. (ci-après la Banque) a pour but l'exploitation d'une banque axée principalement sur la gestion de fortune et l'exercice d'une activité de négociant en valeurs mobilières. En complément de ses activités de gestion de patrimoine, la Banque accorde principalement des crédits lombards et hypothécaires à certains de ses clients.

La Banque exerce son activité à partir de son siège social à Yverdon-les-Bains, de sa succursale de Genève, de ses agences de Lausanne et Lugano, ainsi qu'auprès de son bureau de représentation à Dubai, le bureau d'Hong Kong ayant été fermé à fin août 2009.

L'effectif de son personnel, converti en emplois à plein temps, s'élevait à la fin de l'année 2009 à 111.1 collaborateurs, soit un effectif global diminué de 1.1 par rapport à fin 2008. Le bureau de représentation occupe 1 collaborateur.

Les activités principales de la Banque sont les suivantes:

Opérations au bilan

Les opérations d'intérêts effectuées pour le compte de clients sont générées par des prêts à la clientèle généralement couverts par titres ou gages hypothécaires, ces derniers entrant essentiellement dans le cadre de financements d'habitations. Les opérations interbancaires à court et moyen termes sont principalement effectuées avec le groupe Banque Cantonale Vaudoise (BCV).

La Banque gère le risque de taux de son bilan par le biais de swaps de taux (IRS).

Opérations de négoce

La Banque exécute pour le compte de sa clientèle l'ensemble des opérations de négoce usuellement proposées par la profession sur la base de recommandations de son service d'analyse financière.

Concernant l'activité pour son propre compte, la Banque a fixé des limites très restrictives.

Opérations de commissions et de prestations de service

La gestion de fortune, les opérations relatives aux dépôts fiduciaires, ainsi que le négoce de titres et de dérivés pour le compte de la clientèle représentent l'essentiel des opérations de commissions et de prestations de service. La Banque fournit en outre des prestations de service dans le domaine de la gestion discrétionnaire, ainsi que dans l'administration de fonds de placement.

Les opérations de prestations de service sont destinées à la clientèle privée et institutionnelle.

Externalisation d'activités (Outsourcing)

La Banque a confié à:

- API SA: la gestion et l'exploitation des systèmes informatiques;
- SUNGARD INVESTMENT SYSTEMS SA: l'exploitation du logiciel bancaire;
- BBP AG: l'exploitation de la messagerie interbancaire (SIC, SWIFT, SECOM).

Cette externalisation a fait l'objet, conformément aux exigences de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA, d'un contrat de service détaillé. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs du prestataire de services sont tous soumis au secret bancaire.

2. Principes comptables et principes d'évaluation

Principes de base

La tenue de la comptabilité ainsi que les principes comptables et d'évaluation sont conformes au Code des obligations, à la loi fédérale sur les banques et à son ordonnance, aux dispositions statutaires et aux directives de la FINMA.

Saisie des opérations et inscription au bilan

Toutes les opérations sont enregistrées au bilan le jour de leur conclusion («trade date accounting») et évaluées dès ce jour en vue de la détermination du résultat.

Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et pertes résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la conversion, au taux de change en vigueur à la date du bilan, des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat.

Les principaux taux de change utilisés lors du bouclage annuel, sont les suivants:

	2009		2008	
	Cours de clôture	Cours moyen annuel	Cours de clôture	Cours moyen annuel
EUR	1.4832	1.5073	1.4795	1.5765
USD	1.0338	1.0829	1.0644	1.0757
GBP	1.6694	1.6942	1.5303	1.9709
JPY	1.1104	1.1561	1.1741	1.0509

Principes généraux d'évaluation

Les actifs et passifs ainsi que les affaires hors bilan publiés sous une même rubrique font toujours l'objet d'une évaluation individuelle.

Les créances et engagements libellés en monnaies étrangères ainsi que les positions en devises sont évalués au taux de change en vigueur à la date du bilan.

Liquidités, créances résultant de papiers monétaires, créances sur les banques et engagements au passif

Ces éléments sont portés au bilan à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeurs individuels pour créances compromises.

Prêts (créances sur la clientèle et créances hypothécaires)

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Les opérations hors bilan telles qu'engagements fermes, garanties et instruments financiers dérivés sont également compris dans cette évaluation.

Une créance est considérée en souffrance lorsque l'un des paiements relatif au règlement des intérêts, au paiement des commissions, au remboursement partiel ou intégral du capital n'a pas été totalement obtenu depuis plus de 90 jours après l'échéance. Une créance où il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements en raison d'indices probants indiqués sous Cm 226b des DEC-FINMA est considérée comme compromise.

La Banque comptabilise directement sous «Correctifs de valeurs et provisions» au passif du bilan sans toucher le compte de résultat les intérêts courus ou échus depuis plus de 90 jours. Les créances compromises sont évaluées à la valeur de liquidation, tout comme d'ailleurs les éventuelles sûretés obtenues, et une correction de valeur est effectuée en tenant compte de la solvabilité du débiteur. Les provisions nécessaires sont dès lors comptabilisées sous «Correctifs de valeurs et provisions» au passif du bilan.

Lorsqu'une créance est considérée comme entièrement ou partiellement irrécupérable ou que la Banque renonce à la récupérer, elle est amortie par le débit du correctif de valeur correspondant. Les montants récupérés sur des créances amorties sont crédités directement aux «Produits extraordinaires».

La Banque tient à jour, trimestriellement, la liste des créances en souffrance et des créances compromises.

Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés et le service de la dette a repris normalement.

Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Les portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce sont évalués et portés au bilan à leur juste valeur («fair value»). La juste valeur découle soit du prix donné par un marché liquide et efficient ou, s'il est impossible d'établir la juste valeur, l'évaluation et l'inscription au bilan s'effectuent selon le principe de la valeur la plus basse.

Les gains et pertes de cours ainsi que le produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce sont comptabilisés dans le résultat des opérations de négoce. La Banque comptabilise le coût de refinancement des portefeuilles au débit du résultat des opérations de négoce.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont estimés selon le principe de la valeur la plus basse.

Les titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués à la valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation sur la durée de l'agio ou du disagio. Les gains et pertes résultant des opérations d'intérêts aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation sont délimités sur la durée résiduelle de l'opération, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance initialement prévue. Les dépréciations de valeur pour raison de solvabilité, de même que les reprises subséquentes, sont comptabilisées sous la rubrique «Autres charges ordinaires» ou «Autres produits ordinaires».

Participations non consolidées

Les actions et autres titres de participation détenus par la Banque dans l'objectif d'un placement permanent indépendamment de la part donnant droit de vote, sont portés au bilan à leur prix d'acquisition, déduction faite des éventuelles corrections de valeur jugées nécessaires en cas de diminution durable de la valeur des participations.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, sous déduction des amortissements cumulés. Les amortissements sont effectués en fonction de la durée d'utilisation prévue. L'actualité de la valeur est revue chaque année. Si cet examen fait apparaître un changement de la durée d'utilisation ou une diminution de valeur, la Banque amortit la valeur comptable résiduelle selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié. Les amortissements effectués selon un plan de même que les amortissements supplémentaires, non planifiés, sont comptabilisés au débit de la rubrique «Amortissements sur l'actif immobilisé» du compte de résultat.

Les durées d'utilisation prévues pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles et incorporelles sont les suivantes :

- immeubles, sans les terrains max. 65 ans
- autres immobilisations corporelles max. 5 ans
- logiciels, matériel informatique et de communication max. 3 ans

Les gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisés dans la rubrique «Produits extraordinaires», les pertes dans la rubrique «Charges extraordinaires».

Engagements de prévoyance

Le traitement des engagements de prévoyance se fonde sur la directive Swiss GAAP RPC 16. Par engagements de prévoyance, on entend tous les engagements issus des plans et des institutions de prévoyance qui prévoient des prestations de retraite, de décès ou d'invalidité.

Selon la norme, il existe un avantage économique si la Banque a la possibilité d'obtenir, par suite d'un excédent de couverture dans les institutions de prévoyance, un effet positif sur les flux de trésorerie futurs. En outre, en cas d'excédent de couverture, il y a un avantage économique s'il est licite et envisagé d'utiliser cet excédent pour réduire les cotisations de l'employeur, les rembourser à l'employeur en vertu de la législation locale ou les utiliser en dehors des prestations réglementaires pour un autre usage économique de l'employeur.

A contrario, un engagement économique existe si, en raison d'un découvert dans les institutions de prévoyance, la Banque veut ou doit participer au financement.

A chaque bouclage annuel, la Banque détermine pour chaque institution de prévoyance s'il existe des actifs (avantages) ou des passifs (engagements) autres que les prestations de cotisations et les ajustements y relatifs. Cet examen est fait sur la base de la situation financière des institutions de prévoyance selon leurs comptes intermédiaires arrêtés au 30 septembre. Un engagement est porté au bilan dans les «Correctifs de valeur et provisions»; l'avantage économique est comptabilisé dans les «Autres actifs». La différence par rapport à la valeur correspondante de la période précédente est enregistrée, pour chaque institution de prévoyance, dans les «Charges de personnel»; il en va de même pour les cotisations ajustées à la période.

Impôts

Les impôts concernant le bénéfice et les fonds propres de l'exercice sont déterminés conformément aux prescriptions fiscales en vigueur et sont comptabilisés à charge de l'exercice.

Les soldes dus d'impôts directs sur le bénéfice et les fonds propres courants sont comptabilisés au passif du bilan sous la rubrique «Comptes de régularisation», alors que les soldes dus des impôts indirects sont présentés sous «Autres passifs».

Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

La présentation de ces éléments dans les opérations hors bilan se fait à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, la Banque constitue des provisions dans les passifs du bilan.

Correctifs de valeurs et provisions

La Banque constitue des correctifs de valeurs et des provisions individuelles pour tous les risques de perte reconnaissables, soit un engagement probable fondé sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables de manière fiable. Les correctifs de valeurs et provisions qui, au cours d'une période comptable, ne sont plus économiquement nécessaires sont soit dissous et portés au compte de résultat ou maintenus sous forme de réserves latentes.

Réserves pour risques bancaires généraux

Afin d'assurer d'une manière durable la prospérité de la Banque, des réserves pour risques bancaires généraux sont éventuellement constituées en tenant compte d'une part, de la capacité bénéficiaire de l'exercice concerné et d'autre part, des limites fixées par les autorités fiscales.

Réserve pour propres titres de participation

En 2001, la Banque a créé la Fondation d'intéressement Banque Piguet & Cie S.A., qui a acquis 30 000 titres de participations (15% du capital-actions) de la Banque dans le but de fidéliser certains de ses collaborateurs. Actuellement, les collaborateurs concernés détiennent 12 125 actions, soit 6.06% du capital-actions. Les 17 875 actions restantes (8.94% du capital-actions), détenues par la Fondation, sont considérées comme une détention indirecte de propres titres de participation et nécessitent la constitution par le débit des «Autres réserves» d'une «Réserve pour propres titres de participation» figurant au passif du bilan. L'évaluation desdites actions se fait au coût moyen des acquisitions et des ventes effectuées depuis 2001.

Instruments financiers dérivés

Opérations de négoce

Tous les instruments financiers dérivés de la Banque sont évalués à leur juste valeur (valeur de remplacement). Les valeurs de remplacement positives et négatives sont portées au bilan sous les rubriques «Autres actifs» et «Autres passifs». La juste valeur découle du prix résultant d'un marché efficient et liquide.

Le résultat, réalisé et non réalisé, des transactions sur instruments financiers dérivés utilisés à des fins de négoce est comptabilisé dans la rubrique «Résultat des opérations de négoce».

Opérations de couverture

La Banque utilise aussi des instruments financiers dérivés (IRS) pour piloter les risques de taux, dans le cadre de la gestion de son bilan.

Le solde du résultat des opérations de couverture utilisées pour couvrir les risques de taux est enregistré sous la rubrique «Charges d'intérêts». Les intérêts courus ainsi que la variation des valeurs de remplacement sont présentés dans le «Compte de compensation» sous «Autres actifs» ou «Autres passifs».

Les effets de couverture ainsi que les buts et stratégies visés par les opérations de couverture sont documentés lors de la conclusion des opérations.

Gestion des risques

Le Conseil d'administration a effectué une analyse des principaux risques auxquels la Banque est exposée. Cette analyse repose sur les données et outils mis en place par cette dernière en matière de gestion des risques. Lors de son analyse des risques, il a tenu compte du système de contrôle mis en place en vue de gérer et réduire les risques. Leur suivi est assuré par le Risk Manager et le comité de risques représentatif des différentes activités comportant des risques au sein de la Banque.

Un système d'information centralisé des différentes composantes des activités à risque a été mis en place.

Risques de défaillance

La politique des risques en matière de crédit englobe la totalité des engagements qui pourraient entraîner des pertes si les contreparties se trouvaient dans l'incapacité de rembourser leurs engagements.

La Banque limite les risques de crédit en les répartissant, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs et par le biais de marges de couverture. La qualité des clients est évaluée selon des critères de solvabilité uniformes. L'organisation des compétences en matière d'octroi de crédits est définie par le Conseil d'administration. La valeur des garanties fait l'objet de contrôles périodiques par genre de couverture. L'expertise immobilière de la Banque apporte son concours aux instances de crédit ainsi qu'aux clients pour toutes questions techniques et d'évaluation relative à des biens immobiliers.

Pour l'évaluation de biens immobiliers, la Banque a édicté des procédures :

- objet habité par son propriétaire: valeur réelle
- objet de rendement: valeur de rendement
- terrain à construire: valeur du marché compte tenu de l'utilisation future.

Le montant des prêts est fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette et du taux d'avance sur les gages retenus par la Banque. Les hypothèques en deuxième rang doivent être amorties. Pour l'évaluation des titres servant de couverture (crédits lombards), la Banque applique le principe de la valeur de marché sous déduction des marges de nantissement réglementaires.

Les correctifs de valeurs et les provisions sont réexaminés et réajustés trimestriellement.

Risque de taux

Le risque de taux provient de la non-concordance des échéances à l'actif et au passif du bilan. La Banque a comme politique de se refinancer dans la même monnaie sur les mêmes échéances pour tous les crédits importants.

Des limites sont fixées en termes d'effet sur le revenu et de sensibilité sur les fonds propres. Le risque de taux est mesuré mensuellement à l'aide d'un outil informatique qui analyse l'effet des variations de taux sur le revenu et les fonds propres. Etant donné l'activité de la Banque, le risque de taux peut être considéré comme modéré.

Autres risques de marché

Pour limiter les autres risques de marché, qui sont essentiellement des risques de position sur titres de participation et devises, la Banque a institué un système de limites. Les positions de négoce font l'objet de contrôles quotidiens.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est contrôlé selon les dispositions légales applicables en la matière. La négociabilité des positions pour propre compte est surveillée de façon régulière.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont définis comme «des risques de pertes directes ou indirectes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable aux procédures, au facteur humain, aux systèmes ou à des événements extérieurs». Des règlements et des directives internes portant sur l'organisation et les contrôles permettent de limiter ces risques. Le système de contrôle interne est vérifié par la révision interne et suivi par le Compliance Officer et le Risk Manager. Tous rendent directement compte de leurs travaux au Conseil d'administration.

Compliance et risques juridiques

Le Compliance Officer contrôle le respect par la Banque des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que des devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers.

Le Compliance Officer et le service juridique veillent à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires. Ils suivent les développements législatifs en cours auprès des autorités de surveillance, du gouvernement, du parlement ou d'autres organismes.

Publication d'informations quantitatives liées aux fonds propres

Présentation des fonds propres pouvant être pris en compte (en milliers de CHF)

	2009	2008
Fonds propres de base bruts (après déduction des propres titres de participation)	93 932	92 422
<i>dont intérêts minoritaires</i>	–	–
<i>dont instruments novateurs</i>	–	–
– déduction réglementaire	–	–
– autres éléments à porter en déduction des fonds propres de base	–183	–183
= fonds propres de base pouvant être pris en compte	93 749	92 239
+ fonds propres complémentaires et supplémentaires	–	–
– autres déductions à imputer sur les fonds propres complémentaires, supplémentaires ainsi que l'ensemble des fonds propres	–	–
Fonds propres pouvant être pris en compte	93 749	92 239

Présentation des fonds propres requis (en milliers de CHF)

	Approche utilisée		
Risques de crédit	Approche standard international (AS-BRI)	22 433	17 049
<i>dont risques de cours relatifs aux titres de participation dans le portefeuille de la Banque</i>		75	92
Risques non liés à des contreparties		1 072	1 090
Risques de marché	Approche de minimis	76	56
<i>dont sur instruments de taux d'intérêt (risque de marché général et spécifique)</i>		–	–
<i>dont sur titres de participation</i>	Approche de minimis	–	–
<i>dont sur devises et métaux précieux</i>	Approche standard	76	32
<i>dont sur matières premières</i>	Approche standard	–	24
Risques opérationnels	Approche de l'indicateur de base	8 818	8 454
Total		32 399	26 649

AS-BRI : exigences supplémentaires suisses de fonds propres relatives aux risques non liés à des contreparties et aux risques de crédit (multiplicateur selon les art. 64 et 65 OFR)

	4 493	4 013
Total des fonds propres requis	36 892	30 662

Rapport entre les fonds propres pris en compte et les fonds propres requis selon le droit suisse

	254 %	301 %
--	--------------	--------------

Ratios BRI

Fonds propres de base pouvant être pris en compte (y compris instruments novateurs)	20 %	24 %
Fonds propres pouvant être pris en compte	20 %	24 %

Les exigences de publication financière ne s'appliquant qu'au niveau consolidé, la publication intégrale selon les exigences légales liées aux fonds propres (Rapport Bâle II pilier 3 – 31.12.2009) est disponible sur le site de la maison-mère à l'adresse suivante : www.bcv.ch/fr/la_bcv/relations_investisseurs.

3. Informations se rapportant au bilan

Les chapitres ci-dessous sont numérotés selon les Directives sur les dispositions régissant l'établissement des comptes (Circ. – FINMA 2008/2). Les numéros manquants ne sont pas applicables à la Banque Piguet & Cie S.A.

3.1 Aperçu des couvertures des prêts et des opérations hors bilan (en milliers de CHF)

	Nature des couvertures			Total
	Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	
Prêts				
Créances sur la clientèle	8 317	89 055	18 610	115 982
Créances hypothécaires				
<i>immeubles d'habitation</i>	160 431	–	–	160 431
<i>immeubles commerciaux</i>	3 041	–	–	3 041
<i>artisanat et industrie</i>	1 126	–	–	1 126
<i>autres</i>	1 505	–	–	1 505
Total des prêts				
31.12.2009	174 420	89 055	18 610	282 085
31.12.2008	153 423	147 004	25 378	325 805
Hors bilan				
Engagements conditionnels	–	15 462	10 232	25 694
Engagements irrévocables	995	–	2 264	3 259
Total hors bilan				
31.12.2009	995	15 462	12 496	28 953
31.12.2008	–	11 707	1 819	13 526
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Correctifs de valeurs individuels
Créances compromises				
31.12.2009	15 006	8 876	6 130	6 130
31.12.2008	14 148	8 864	5 284	5 284

3.2 Répartition des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce, des immobilisations financières et des participations (en milliers de CHF)

Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	2009	2008
Titres de participation	523	650
Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	523	650
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	–	–

Répartition des immobilisations financières (en milliers de CHF)

	Valeur comptable		Juste valeur	
	2009	2008	2009	2008
Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	12 288	12 061	12 612	12 330
Titres de participation	233	222	267	231
Total	12 521	12 283	12 879	12 561
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	12 288	12 061	12 612	12 330

Participations (en milliers de CHF)

	2009	2008
Avec valeur boursière	183	183
Sans valeur boursière	–	–
Total des participations	183	183

3.4 Présentation de l'actif immobilisé (en milliers de CHF)

	Exercice de référence							
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'exercice 2008	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable à la fin de l'exercice 2009
Participations								
<i>Participations minoritaires</i>	183	–	183	–	–	–	–	183
Total des participations	183	–	183	–	–	–	–	183
Immeubles								
<i>Immeubles à l'usage de la Banque</i>	13 481	–2 747	10 734	–	–	–	–200	10 534
Autres immobilisations corporelles	8 940	–7 947	993	–	319	–	–510	802
Logiciels	6 971	–6 005	966	–	378	–	–604	740
Total des immobilisations corporelles	29 392	–16 699	12 693	–	697	–	–1 314	12 076
Valeur d'assurance incendie des immeubles								14 261
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles								8 319

3.5 Autres actifs et autres passifs (en milliers de CHF)

	2009		2008	
	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs
Valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés				
Contrats pour propre compte Gestion du bilan	–	–	–	–
Contrats en qualité de commissionnaire	5 961	7 153	31 260	31 983
Total des instruments financiers dérivés	5 961	7 153	31 260	31 983
Compte de compensation	1 326	–	922	–
Impôts indirects	205	2 198	221	2 098
Actifs et passifs divers	–	451	–	–
Total des autres actifs et autres passifs	7 492	9 802	32 403	34 081

3.6 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété (en milliers de CHF)

	2009		2008	
	Valeur comptable	Engagements effectifs	Valeur comptable	Engagements effectifs
Immobilisations financières	12 288	–	12 061	–

3.7 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle (en milliers de CHF)

Avantage / engagement économiques et charges de prévoyance	Avantage / engagement économique				Cotisations ajustées de la période 2009	Charges de prévoyance comprises dans les »Charges de personnel»	
	Excédent/ découvert	31.12.2009	31.12.2009	31.12.2008		Variation	2009
Institutions de prévoyance:		31.12.2009	31.12.2009	31.12.2008	Variation	2009	2008
Sans excédent ou découvert:							
Caisse de pensions BCV ¹	-26 287	-	-25 000	-	2 651	2 651	2 679
Avec excédent:							
Fonds de prévoyance complémentaire en faveur de l'encadrement supérieur de la BCV ²	578	-	400	-	160	160	246
Total	-25 709	-	-24 600	-	2 811	2 811	2 925

L'excédent de couverture ou le découvert des institutions de prévoyance est basé sur leurs comptes intermédiaires non audités, arrêtés au 30 septembre 2009. Depuis cette date, le découvert de la Caisse de pensions BCV est resté stable.

¹ Le Conseil de fondation a arrêté un train de mesures visant à résorber le déficit de la Caisse de pensions BCV. Ces mesures n'impliquant aucune participation de l'employeur, il n'y a pas d'engagement économique enregistré à la date du bilan.

² Comme il n'est pas envisagé d'utiliser les excédents pour réduire les cotisations de l'employeur, de les rembourser à l'employeur ou de les utiliser en dehors des prestations réglementaires pour un autre usage économique de l'employeur, il n'y a pas d'élément identifiable comme avantage économique activable au bilan.

Institutions de prévoyance

Les collaborateurs de la Banque sont affiliés à la Caisse de pensions de la Banque Cantonale Vaudoise (CP BCV). Son but est de les assurer contre les conséquences économiques résultant de la retraite, de l'invalidité et du décès en garantissant des prestations fixées par voie réglementaire. Elle participe à l'application du régime de l'assurance obligatoire introduit par la LPP et satisfait au moins aux exigences minimales de la LPP.

Les cadres supérieurs assurés à la CP BCV sont de plus affiliés à la Fondation de prévoyance complémentaire en faveur de l'encadrement supérieur de la Banque Cantonale Vaudoise. Son but est de les assurer contre les conséquences économiques résultant de la retraite, de l'invalidité et du décès en garantissant des prestations fixées par voie réglementaire.

3.9 Présentation des correctifs de valeurs et provisions (en milliers de CHF)

	Etat à la fin de l'exercice 2008	Utilisations conformes à leur but	Modifications de l'affectation (nouvelles affectations)	Recouvrements, intérêts compromis, différences de change	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat à la fin de l'exercice 2009
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	5 331	–	–	996	–	–150	6 177
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	3 483	–764	–	–	–	–	2 719
Provisions pour engagement de prévoyance	–	–	–	–	–	–	–
Autres provisions	245	–	–	–	–	–	245
Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan	9 059	–764	–	996	0	–150	9 141
Réserves pour risques bancaires généraux	3 000	–	–	–	–	–	3 000

3.10 Présentation du capital social (en milliers de CHF)

	2009			2008		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital-actions	20 000	200 000	20 000	20 000	200 000	20 000

Propriétaires importants de capital et groupes de propriétaires de capital liés par des conventions de vote (plus de 5%)

	2009			2008		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	donnant droit au % dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	donnant droit au % dividende
avec droit de vote						
Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne	17 000	170 000	85.00	17 000	170 000	85.00
Fondation d'intéressement Banque Piguet & Cie S.A.	1 788	17 875	8.94	1 588	15 875	7.94

D'autres collaborateurs de la Banque détiennent 12 125 actions soit 6.06% (2008: 14 125 actions soit 7.06%).

Les actions en possession de la Fondation d'intéressement Banque Piguet & Cie S.A. sont considérées comme une détention indirecte de propres titres de participation.

3.11 Justification des capitaux propres (en milliers de CHF)

Capitaux propres au début de l'exercice de référence

Capital social libéré	20 000
Réserve légale générale	10 680
Réserves pour risques bancaires généraux	3 000
Réserve pour propres titres de participation	11 323
Autres réserves	51 577
Bénéfice au bilan	10 166
Total des capitaux propres au début de l'exercice 2009 (avant répartition du bénéfice)	106 746
+ Attribution à la Réserve légale (CHF 200) et aux Autres réserves (CHF 6900)	7 100
- Prélèvement sur le Bénéfice au bilan	-7 100
- Prélèvement sur les Autres réserves	-2 161
+ Attribution à la Réserve pour propres titres de participation	2 161
- Dividende prélevé sur le bénéfice de l'exercice précédent	-3 000
+ Bénéfice de l'exercice de référence	5 271
Total des capitaux propres à la fin de l'exercice 2009 (avant répartition du bénéfice)	109 017

dont :

Capital social libéré	20 000
Réserve légale générale	10 880
Réserves pour risques bancaires généraux	3 000
Réserve pour propres titres de participation	13 484
Autres réserves	56 316
Bénéfice au bilan	5 337

3.12 Structure des échéances de l'actif circulant, des immobilisations financières et des fonds étrangers (en milliers de CHF)

	Echéant							Total
	A vue	Dénonçable	Dans les 3 mois	Dans plus de 3 mois jusqu'à 12 mois	Dans plus de 12 mois jusqu'à 5 ans	Dans plus de 5 ans	Immobilisé	
Actif circulant								
Liquidités	10 780	-	-	-	-	-	-	10 780
Créances résultant de papiers monétaires	-	-	5	-	-	-	-	5
Créances sur les banques	524 449	101 476	3 618	-	-	-	-	629 543
Créances sur la clientèle	41 971	43 850	15 508	12 028	2 625	-	-	115 982
Créances hypothécaires	-	53 618	27 907	7 734	51 871	24 974	-	166 104
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	-	523	0	-	-	-	-	523
Immobilisations financières	-	232	517	-	11 771	-	-	12 520
Total de l'actif circulant								
31.12.2009	577 200	199 699	47 555	19 762	66 267	24 974	-	935 457
31.12.2008	238 059	123 631	88 498	25 205	43 713	14 163	-	533 269
Fonds étrangers								
Engagements résultant de papiers monétaires	-	-	147	-	-	-	-	147
Engagements envers les banques	11 150	5 000	5 000	-	-	-	-	21 150
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement	-	9 981	-	-	-	-	-	9 981
Autres engagements envers la clientèle	744 446	38 112	8 954	1 261	464	-	-	793 237
Total des fonds étrangers								
31.12.2009	755 596	53 093	14 101	1 261	464	-	-	824 515
31.12.2008	271 651	54 630	61 815	33 357	1 814	-	-	423 267

3.13 Indication des créances et des engagements envers les sociétés liées ainsi que des crédits aux organes (en milliers de CHF)

	2009	2008
Crédits aux organes	4 017	4 051

Les avances et les crédits hypothécaires sont octroyés aux conditions usuelles accordées au personnel de la Banque.

3.14 Répartition du bilan entre la Suisse et l'étranger (en milliers de CHF)

Actifs	2009		2008	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Liquidités	9 564	1 215	6 889	723
Créances résultant de papiers monétaires	5	–	23	–
Créances sur les banques	515 030	114 513	136 395	50 501
Créances sur la clientèle	62 394	53 588	58 581	122 729
Créances hypothécaires	165 804	299	142 107	2 388
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	163	360	233	417
Immobilisations financières	11 792	729	11 544	739
Participations	183	–	183	–
Immobilisations corporelles	12 076	–	12 693	–
Comptes de régularisation	3 503	–	3 263	–
Autres actifs	7 492	–	32 403	–
Total des actifs	788 006	170 704	404 314	177 497

Passifs

Engagements résultant de papiers monétaires	147	–	6	–
Engagements envers les banques	18 332	2 818	76 881	815
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	9 768	213	6 122	59
Autres engagements envers la clientèle	359 758	433 479	146 908	192 475
Comptes de régularisation	6 236	–	8 661	–
Autres passifs	9 802	–	34 080	–
Correctifs de valeurs et provisions	9 141	–	9 059	–
Réserves pour risques bancaires généraux	3 000	–	3 000	–
Capital social	20 000	–	20 000	–
Réserve légale générale	10 880	–	10 680	–
Réserve pour propres titres de participation	13 484	–	11 323	–
Autres réserves	56 316	–	51 577	–
Bénéfice reporté	65	–	49	–
Bénéfice de l'exercice	5 271	–	10 116	–
Total des passifs	522 200	436 510	388 462	193 349

3.15 Répartition des actifs par pays / groupes de pays (en milliers de CHF)

Actifs	2009		2008	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Europe				
Suisse	788 006	82.1	404 314	69.4
Union européenne	124 643	13.1	61 988	10.7
Etats-Unis d'Amérique	2 621	0.3	19 146	3.3
Asie	227	0.0	10 886	1.9
Autres pays	43 213	4.5	85 477	14.7
Total des actifs	958 710	100	581 811	100

3.16 Bilan par monnaies (en milliers de CHF)

Actifs	Monnaies							Total
	CHF	USD	EUR	GBP	JPY	Autres	Métaux	
Liquidités	8 573	65	2 094	–	9	38	–	10 779
Créances résultant de papiers monétaires	–	5	–	–	–	–	–	5
Créances sur les banques	70 922	207 346	266 171	49 744	2 498	23 714	9 148	629 543
Créances sur la clientèle	71 775	22 305	17 696	1 384	2 805	17	–	115 982
Créances hypothécaires	166 103	–	–	–	–	–	–	166 103
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	163	160	200	–	–	–	–	523
Immobilisations financières	11 792	517	–	212	–	–	–	12 521
Participations	183	–	–	–	–	–	–	183
Immobilisations corporelles	12 076	–	–	–	–	–	–	12 076
Comptes de régularisation	3 434	25	44	–	–	–	–	3 503
Autres actifs	7 492	–	–	–	–	–	–	7 492
Total des positions portées à l'actif	352 513	230 423	286 205	51 340	5 312	23 769	9 148	958 710
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	95 237	181 592	177 178	–	1 948	7 318	1 742	465 015
Total des actifs	447 750	412 015	463 383	51 340	7 260	31 087	10 890	1 423 725
Passifs								
Engagements résultant de papiers monétaires	–	–	–	–	–	147	–	147
Engagements envers les banques	10 569	7 985	2 277	319	–	–	–	21 150
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	9 981	–	–	–	–	–	–	9 981
Autres engagements envers la clientèle	198 317	222 242	283 834	50 221	4 999	24 476	9 148	793 237
Comptes de régularisation	6 177	56	3	–	–	–	–	6 236
Autres passifs	9 802	–	–	–	–	–	–	9 802
Correctifs de valeurs et provisions	9 141	–	–	–	–	–	–	9 141
Réserves pour risques bancaires généraux	3 000	–	–	–	–	–	–	3 000
Capital social	20 000	–	–	–	–	–	–	20 000
Réserve légale générale	10 880	–	–	–	–	–	–	10 880
Réserve pour propres titres de participation	13 484	–	–	–	–	–	–	13 484
Autres réserves	56 316	–	–	–	–	–	–	56 316
Bénéfice reporté	65	–	–	–	–	–	–	65
Bénéfice de l'exercice	5 271	–	–	–	–	–	–	5 271
Total des positions portées au passif	353 003	230 283	286 114	50 540	4 999	24 623	9 148	958 710
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	95 612	181 248	176 830	–	2 212	7 371	1 742	465 015
Total des passifs	448 615	411 531	462 944	50 540	7 211	31 994	10 890	1 423 725
Position nette par devise	–865	484	439	800	49	–907	–	–

4. Informations se rapportant aux opérations hors bilan

4.1 Répartition des engagements conditionnels (en milliers de CHF)

	2009	2008
Garanties irrévocables	25 694	11 834

4.2 Répartition des engagements irrévocables (en milliers de CHF)

	2009	2008
Engagements irrévocables	3 259	1 692
<i>dont participation à la Garantie de dépôts</i>	2 264	1 692

4.3 Répartition des instruments financiers dérivés ouverts (en milliers de CHF)

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montant des sous-jacents	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montant des sous-jacents
Instruments de taux						
<i>Swaps</i>	-	-	-	5	1 331	49 000
Devises						
<i>Contrats à terme</i>	5 348	4 979	333 178	-	-	-
<i>Swaps</i>	560	795	75 285	-	-	-
<i>Options (OTC)</i>	48	48	6 662	-	-	-
Total avant impact des contrats de netting						
31.12.2009	5 956	5 822	415 125	5	1 331	49 000
31.12.2008	31 260	30 974	905 538	-	1 009	20 000

	Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)
Total après impact des contrats de netting		
31.12.2009	5 961	7 153
31.12.2008	31 260	31 983

4.4 Répartition des opérations fiduciaires (en milliers de CHF)

	2009	2008
Placements fiduciaires auprès de banques tierces	322 279	395 242
Placements fiduciaires auprès de BCV Guernesey	50 475	100 403
Total des placements fiduciaires	372 754	495 645
Prêts fiduciaires	-	7 318
Total général	372 754	502 963

4.5 Indications sur les avoirs administrés (en milliers de CHF)

Genre d'avoirs administrés	2009	2008
Avoirs détenus par des fonds sous gestion propre	754 685	815 681
Avoirs sous mandats de gestion	1 358 703	1 462 878
Autres avoirs administrés	2 412 948	1 789 545
Total des avoirs administrés (y compris prises en compte doubles)	4 526 336	4 068 104
Dont prises en compte doubles	730 090	806 897
Apports / retraits nets d'argent frais	144 700	-280 572

Le calcul des apports et retraits nets de la clientèle est effectué mensuellement par l'addition des transferts entrants et sortants y compris les transferts liés aux titres. Les effets liés à l'évolution des devises, aux variations de cours des titres, aux opérations de crédit et aux transferts internes de compte à compte ne sont pas considérés dans la détermination des avoirs ainsi que des apports et retraits nets d'argent frais.

Lorsque la Banque agit essentiellement en tant que dépositaire et n'est pas amenée, selon la nature du compte, à offrir des services complémentaires, les avoirs sont considérés sous simple garde ("custody only") et ne sont pas pris en compte dans le tableau ci-dessus (2009 : CHF 128.3 mio et 2008 : CHF 125.9 mio).

5. Informations se rapportant au compte de résultat

5.2 Répartition du résultat des opérations de négoce (en milliers de CHF)

	2009	2008
Devises et métaux précieux	5 902	6 986
Billets	193	164
Titres	-76	-238
Total	6 019	6 912

5.3 Répartition de la rubrique Charges de personnel (en milliers de CHF)

	2009	2008
Appointements, salaires et gratifications	19 278	21 355
Contributions à des institutions de prévoyance professionnelle	2 811	2 925
Autres prestations sociales	1 733	1 647
Autres charges de personnel	756	935
Total des charges de personnel	24 578	26 862

5.4 Répartition de la rubrique Autres charges d'exploitation (en milliers de CHF)

	2009	2008
Frais de locaux	1 134	1 216
Frais de l'informatique	2 618	2 758
Frais des informations financières	1 460	1 322
Frais des machines, du mobilier et des autres installations	104	77
Frais de publicité et de communication	1 044	1 361
Frais de fournitures de bureau et d'abonnements	360	348
Frais de télécommunication et d'affranchissements	322	323
Frais des assurances	55	55
Frais de voyages et de représentation	696	1 066
Frais de révision et des autres consultants extérieurs	1 049	946
Frais des bureaux à l'étranger	1 291	1 540
TVA	290	293
Autres charges d'exploitation	542	557
Total des autres charges d'exploitation	10 965	11 862

5.5 Commentaires des produits et charges extraordinaires et des correctifs de valeurs devenus libres (en milliers de CHF)

Produits extraordinaires	2009	2008
Dissolution de provisions sur immobilisations financières	–	43
Dissolution de réserves latentes	–	287
Dissolution de la provision pour impôts suite à la taxation définitive d'exercices antérieurs	12	720
Récupération de créances	150	90
Divers	12	116
Total	174	1 256
Charges extraordinaires	2009	2008
Divers	12	59
Total	12	59

5.7 Indications des produits et des charges de l'activité bancaire ordinaire répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation (en milliers de CHF)

	2009		2008	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Résultat des opérations d'intérêts	6 552	–	9 724	–
Résultat des opérations de commissions	31 070	–	38 903	–
Résultat des opérations de négoce	6 019	–	6 912	–
Autres résultats ordinaires	235	–	318	–
Produits	43 876	–	55 857	–
Charges de personnel	24 578	–	26 862	–
Autres charges d'exploitation y compris salaires des bureaux de représentation ¹	9 674	1 291	10 322	1 540
Charges	34 252	1 291	37 184	1 540

La répartition géographique des produits n'est pas représentative dans la mesure où des activités à l'étranger génèrent des produits en Suisse.

¹ En ce qui concerne les bureaux de représentation de Hong Kong et de Dubai, les charges de personnel y afférentes (non soumises aux charges sociales suisses) sont comptabilisées dans le compte « Frais des bureaux de représentation » figurant sous la rubrique du compte de résultat « Autres charges d'exploitation ».

PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE AU BILAN

	CHF	
	2009	2008
Bénéfice de l'exercice	5 271 375.42	10 115 562.88
Bénéfice reporté	64 822.61	49 259.73
Bénéfice au bilan	5 336 198.03	10 164 822.61

Proposition de répartition du bénéfice au bilan

Attribution aux Autres réserves	–3 600 000.00	–6 900 000.00
Dividende	–1 600 000.00	–3 000 000.00
Attribution à la Réserve légale générale	–60 000.00	–200 000.00
Bénéfice reporté	76 198.03	64 822.61

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale des actionnaires de BANQUE PIGUET & CIE S.A., Yverdon-les-Bains

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Banque Piguët & Cie S.A., Yverdon-les-Bains, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe (pages 11 à 34) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Beresford Caloia
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Christophe Kratzer
Expert-réviseur

Genève, le 22 mars 2010

Annexes: – Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de financement et annexe)
– Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

ADRESSES

Siège social Yverdon-les-Bains
Rue de la Plaine 14
CH-1400 Yverdon-les-Bains
Téléphone +41 (0)24 423 43 00
Fax +41 (0)24 423 43 05

Succursale Genève
Place de l'Université 5
CH-1205 Genève
Téléphone +41 (0)22 322 88 00
Fax +41 (0)22 322 88 22

Agences Lausanne
Rue du Grand-Chêne 8
CH-1003 Lausanne
Téléphone +41 (0)21 310 10 10
Fax +41 (0)21 310 10 20

Lugano
Via S. Balestra 17
CH-6900 Lugano
Téléphone +41 (0)91 913 44 50
Fax +41 (0)91 913 44 55

Bureau de représentation Dubai
The Fairmont Dubai
Shk. Zayed Road
Suite 2504
Dubai, UAE
Téléphone (+9714)329 5666
Fax (+9714)329 5566